

ANNEXE règlement sportif PACA 2017/2018 Windsurf Glisse

Article 1 : Championnat PACA 2018

Les catégories du Championnat de Ligue 2018 sont :

Windfoil -21	20 ans ou moins dans l'année 2018
Windfoil +21	21 ans ou plus dans l'année 2018

Liste des épreuves du Championnat PACA 2017/2018 :

Les épreuves de grade 5A d'avril à octobre sont ouvertes à tous les coureurs PACA.
Pour cette première saison, seulement 3 épreuves seront au programme (5 pour la saison 2018/2019).

Ch PACA 1	15 avril	YC Toulon	Grade 5A
Ch PACA 2	27 mai	Neptune Club (La Ciotat)	Grade 5A
Ch PACA 3	24 juin	CN Alpin (Serre-Ponçon)	Grade 5A

Article 2 : Validation et classement

Conformément à l'Annexe du règlement sportif Extrême Glisse, une épreuve sera validée à partir de 1 course.

Il n'y a pas de nombre limite de manche maximum par jour.

Pour le Championnat PACA, les 3 épreuves compteront pour le classement final.

Article 3 : Titres régionaux

A l'issue du Championnat, un titre de Champion(ne) Régional(e) PACA sera remis aux :

- 1er Windfoil – 21
- 1er Windfoil +21
- 1ère Féminine

Article 4 : Jauge

Il n'y a pas de restrictions sur le matériel, que ce soit sur le flotteur, la voile, le mât, le wishbone ou le foil.

Article 5 : Les équipements personnels de sécurité

Le port du **casque**, d'une "**veste impact**" sont **obligatoires**. La combinaison jambes longues et les chaussons sont fortement recommandés.

Pour des raisons de sécurité (en cas de blessure), **un feu à main** est **obligatoire** (il sera fourni lors des épreuves par la Ligue)

Article 6 : Les parcours :

Les parcours proposés sont à discrétion du Comité de Course, l'accent sera mis sur l'accessibilité pour tous et l'adéquation avec le niveau des compétiteurs. Les types de parcours pourront évoluer durant la saison en fonction des orientations nationales sur la discipline.

La priorité sera donnée à des parcours glissant favorisant la participation avec tout type de matériel.

ANNEXE règlement sportif PACA 2017/2018 Windsurf Glisse

Article 7 : organisation d'épreuves :

Les horaires : Le 1er signal d'avertissement **possible** pour la journée est fixé à 10h.

VOS INTERLOCUTEURS :

Benoît FOURNIER

Coordinateur Technique Windsurf Glisse

Renaud MADIER

Elu secteur Windsurf/Kitesurf

Tristan PEYROTTE

Coordinateur Technique Windsurf Extrême Glisse

Mylène CULLIA

Assistante administrative Secteur Sportif

ANNEXE règlement sportif PACA 2017/2018 Windsurf Glisse

NOM DE L'EPREUVE :

CLUB ORGANISATEUR :

N° DE VOILE :

DATE :

FILLE

- 21

GARCON

+ 21

NOM /PRENOM	
LICENCE	
CLUB	
ADRESSE	
EMAIL	
TELEPHONE	

Je m'engage à respecter les règles de course à la voile et toutes les autres règles qui régissent cette épreuve et, en particulier, la règle fondamentale : "un voilier est seul responsable de la décision de prendre le départ ou non, ou de rester en course".

Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné responsable légal de l'enfant

..... l'autorise à participer à la régates organisée par le

Le

Fait, le Signature